ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT MENARA
DIRECTION DE L4ARRONDISSEMENT
SERVICE DES TRAVAUX / ET AFFAIRES
TECHNIQUES

Avis d'achat sur bon de commande N° 25/2026/Mènera

Le Président de l'Arrondissement Mènera - Commune de Marrakech - procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article **91** du décret **2.22.431** du **08 mars 2023** relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Élaboration du dossier et suivi concernant un appel D'offres : **Aménagement des espaces verts.**

Consistance de la prestation :

N°	**Désignation**	**Caractéristiques et spécifications**	**Unité**	**Qté**	**Garanties exigées**
1	Elaboration du dossier et suivi concernant un appel d'offres : **Aménagement des espaces verts.**	Etablissement du CPS * Consultations techniques lors d'ouverture des plis * Suivi des travaux et vérification des situations établis par les entreprises *réceptions provisoires et définitives des travaux	F	1	**Un certificat d'agrément contient l' activité suivante** : D17

Lieux d'exécution : territoire de l'Arrondissement Ménara (Marrakech).

Délai d'exécution : 365 jours, à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande à l'attributaire.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 16/11/2026 à 12 :00.

Garanties exigées : Le concurrent doit déposer obligatoirement un certificat d'agrément contenant l'activité suivante : **D17 à envoyer par Email :**

servicedesmarches.arrond.menara@gmail.com

Avant la date limite de réception des devis.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible via l'adresse web :

https://www.marchespublics.gov.ma

Signé

Le Président de l'Arrondissement Mènera

